

Oiseaux du littoral en détresse

Partenariat entre la Ville de Dieppe, l'association CHENE (centre de soin pour la faune sauvage) et l'ESTRAN Cité de la Mer



- Secourir les oiseaux marins blessés

- Secourir les jeunes goélands urbains tombés du nid



- Prise en charge des oiseaux marins blessés par l'ESTRAN, puis transférés et soignés au CHENE



L'ESTRAN n'intervient pas sur les toits et n'est pas habilité à enlever les nids

La Ville de Dieppe lance un programme de stérilisation des goélands urbains dès le mois de mars



Vous aussi contribuez à limiter la population de goélands urbains :

- Ne les nourrissez pas
- Stérilisez les oeufs (renseignez-vous auprès de la mairie)

Adresses et liens utiles



ESTRAN Cité de la Mer

37, rue Asile Thomas
76200 Dieppe

Téléphone : 02 35 06 93 20

Site : www.estrancitedelamer.fr

Mail : contact@estrancitedelamer.fr



Mairie de Dieppe

Parc Jehan-Ango

BP 226

76203 Dieppe Cedex

Téléphone : 02 35 06 60 00

Fax : 02 35 40 03 51



Association CHENE

12 rue du Musée

76190 Allouville Bellefosse

Téléphone : 02 35 96 06 54

Fax : 02 35 96 56 41

Site : <http://www.chene.asso.fr>

Mail : asso.chene@wanadoo.fr



Observatoire PELAGIS

5, allée de l'Océan

17000 La Rochelle

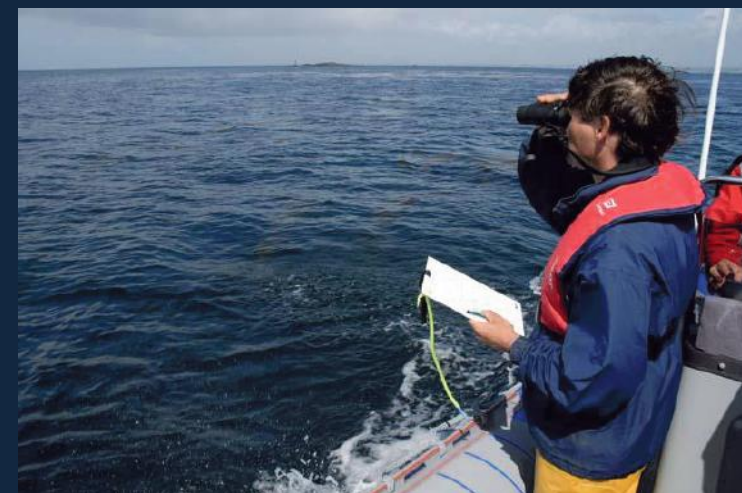
Téléphone: 05 46 44 99 10

Site : <http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr>

Mail : crmm@univ-lr.fr



Observation de mammifères marins dans la Manche



Vos observations sont précieuses, partagez les avec nous !!

Oiseaux du littoral en détresse



Les mammifères marins dans la Manche

Vous avez observé un mammifère marin ?

Les échouages

Le milieu marin de la Manche est propice à l'observation de nombreux mammifères marins. Aujourd'hui, on recense environ 20 espèces présentes dans la Manche.

Les espèces communes



D'autres espèces peuvent être observées de façon exceptionnelle comme le petit rorqual, le rorqual commun, la baleine à bosse, etc...

Devenez observateur !!

Promeneur depuis la côte ou sur un bateau, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations !



Observation en mer

- Restez à distance des animaux (100 mètres)
- N'imposez pas votre présence trop longtemps
- Ne vous dirigez jamais sur eux à vive allure
 - Ne les poursuivez pas
 - Ne coupez pas leur trajectoire
- Evitez tout changement brutal de vitesse ou de direction
- Evitez de taper sur la coque du bateau
- Ne cherchez ni à les toucher, ni à nager avec eux

Observation à terre ou en mer, les informations importantes à transmettre !!



- La date de l'observation
- L'heure de l'observation
- Le lieu de l'observation
- L'identification de l'espèce (si possible)
- Le nombre d'individus observés
- Le comportement : repos, chasse (si possible)
- Un moyen de vous contacter pour obtenir plus d'informations (adresse mail, numéro de téléphone ou autre)
- Photographies ou vidéos des mammifères marins observés (si possible)



Envoyer les informations récoltées à l'ESTRAN Cité de La Mer

L'ensemble des observations récoltées permettent de constituer une base de données sur la biodiversité marine dans la Manche. Celles-ci seront transmises à PELAGIS.

Réseau National d'Echouages

- Mis en place en 1972
- Circulaire interministérielle (DNP/CFF N°01/01)
- Réseau coordonné par PELAGIS
- CHENE coordinateur régional



L'ESTRAN Cité de la Mer correspondant local : de Veulettes sur Mer jusqu'au Tréport

Découverte d'un mammifère marin mort :



- Ne pas toucher l'animal
- Contacter PELAGIS au 05 46 44 99 10

Découverte d'un mammifère marin vivant :



- Ne pas manipuler l'animal
- Ne pas tenter une remise à l'eau
- Ne jamais tirer sur les nageoires
- Eviter les attroupements, l'agitation et le bruit
- Humidifier la peau de l'animal mais ne jamais arroser ou couvrir l'évent (orifice de la respiration au sommet de la tête)
- Contacter PELAGIS au 05 46 44 99 10

La découverte d'un mammifère marin mort permet d'obtenir des informations sur l'état de santé des populations et sur leur environnement.